

devra pas, en principe, être touché aux monuments aux morts. D'autre part il est difficile de supprimer les monuments érigés à la gloire de certains régiments, d'hommes d'Etat, voire même de statues symbolisant la patrie allemande s'ils sont comme la "Germanie" connus universellement".¹⁵

Dans la note définitive, qui reprend en grande partie les développements proposés par Michel François, Emile Laffon, Administrateur général de la Zone, précise les raisons pour lesquelles ces monuments doivent être supprimés: "Dans le cadre de l'action entreprise par les Gouvernements d'Occupation, pour extirper l'esprit militariste ou nazi de l'Allemagne, la suppression des monuments publics qui l'exaltent a été envisagée. Ces monuments situés généralement sur les grandes artères ou sur les places publiques ont un effet continu sur la population et sont des symboles autour desquels se cristallisent les tendances belliqueuses du peuple allemand auquel il rappelle sans cesse un passé qu'il y aurait à effacer".¹⁶

A l'issue des discussions menées à Berlin début 1946, le Comité interallié d'Education Publique signale qu'il faut, au point de vue des Beaux-Arts: "Protéger de la destruction les monuments qui gardent une valeur artistique après que toute signification militaire ou nazie leur a été enlevée. Plutôt que les créations "artistiques" du régime nazi, le Comité a en vue les anciennes valeurs artistiques que les nazis avaient transformées pour glorifier leur cause (c'était le cas de la cathédrale de Brunshwig qui avait joué le rôle d'une sorte de sanctuaire nazi)".¹⁷

Sur le fondement de ces décisions, les architectes français sont donc tenus de rechercher dans leur région tous les monuments, emblèmes et inscriptions "tendant à conserver et à perpétuer la tradition militaire allemande, à rappeler et le militarisme et le parti nazi, ou de nature à glorifier les faits de guerre".¹⁸

A nouveau, les hommes de terrain ont tendance à assouplir les directives officielles (qui préconisent la destruction de la Colonne de la Victoire à Berlin,¹⁹ de la Walhalla près de Ratisbonne, et de la statue d'Arminius dans la forêt de Teutoburg!²⁰) afin de ne pas réitérer les erreurs psychologiques commises lors de l'occupation de la France, du type destruction du Poilu de Vincennes. En fin de compte, l'essentiel des destructions, dont les frais incombent aux administrations allemandes, visent les

¹⁵ Michel François (sous-directeur des Beaux-Arts), Note à M. le Préfet Directeur des Affaires Intérieures et des Cultes, Baden-Baden, 30 novembre 1945, AOFAA AC/RA 696, 3, 1.

¹⁶ Emile Laffon, Note aux Délégués Supérieurs, Baden-Baden, 10 décembre 1945, AOFAA AC/RA 696, 7, 1.

¹⁷ Compte-rendu de la Séance extraordinaire du Comité d'Education Publique tenue le 3 avril 1946 au Building de l'Autorité de Contrôle alliée, signé par le Chef de la Section Education Publique et Beaux-Arts, 6 avril 1946, AOFAA, AC/RA 696, 7, 1.

¹⁸ Bertrand Monnet*, Instructions générales, 20 juin 1946, AOFAA, AC/RA 696,6 et compte-rendu de mission à Michel François, 13 juin 1946, *ibid.*, AC/RA 1946-50, p. 3.

¹⁹ Cf les documents relatifs à la Colonne de la Victoire, AOFAA, AC/RA 696, 7, 1.

²⁰ Michel François, Note pour le Directeur de l'Education Publique, 19 septembre 1947, AOFAA, AC 74, 1.